



SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

SADEC AKELYS
1 Rue des Frères Lumière
67201 ECKBOLSHEIM

SARL 2STS

57 A Rue des Messieurs

67240 KALTENHOUSE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE 2STS, SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Nos cabinets : Bourgoin-Jallieu • Cergy-Pontoise • Châlons-en-Champagne • Dijon • Lille • Lyon • Nancy • Nogent-sur-Seine • Paris
Romilly-sur-Seine • Saint-Dié • Saint-Dizier • Sens • Strasbourg • Troyes • Vitry-le-François

Société SADEC - Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région de Paris - Ile de France
Société de Commissaires aux comptes, membre de la Compagnie Régionale de Paris

Siège social - 19 avenue de Messine - 75008 Paris - Tél. +33 (0)1 53 53 58 00

Siège administratif - 6 rue du Général Sarraill - 10000 Troyes - Tél. +33 (0)3 25 80 66 80

SELAS au capital de 4 000 000 euros - RCS Paris 351 461 694 - SIRET 351 461 694 00439 - APE 6920 Z – N° TVA intracommunautaire : FR41351461694



SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

Monsieur,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L.224-3 du code de commerce, par décision de l'associé unique en date du 5 décembre 2024, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur les montants des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

Elles ont également consisté à analyser les avantages particuliers stipulés.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les derniers comptes annuels arrêtés au 31 mars 2024 faisaient apparaître un chiffre d'affaires de 1 117 412 € et une situation nette de 173 081 €,
- Une balance des comptes a été approchée au 30 novembre 2024, elle présente un chiffre d'affaires de 963 494,10 €,
- Le capital social est de 100 000 €,



SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

Ces diligences ont également consisté :

- À contrôler par sondage les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évolution,
- À vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celle utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Aucun avantage particulier n'est à analyser.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Strasbourg,
Le 16 décembre 2024

Arnaud BAECHLER
Commissaire aux comptes et à la transformation